



Newsletter #2 - Été 2023

EDITO

Accélérer c'est bien ...

Clément Mabire, Directeur Général

Alors que la loi d'accélération des ENR votée le 10 mars 2023 commence à prendre forme au travers des différents décrets, force est de constater que de nombreux élus s'interrogent sur la déclinaison opérationnelle de ce cadre réglementaire. Depuis le mois d'avril, je me suis fixé l'objectif de rencontrer les députés, sénateurs, représentants des conseils départementaux et régionaux (qui sont souvent des élus communaux) des territoires sur lesquels Nouvergies porte un projet de développement. Mon souhait est de partager une vision pratique et concrète de nos besoins en tant qu'opérateur et de ce qui semble essentiel en matière de stratégie énergétique à l'échelle de chaque commune.

Enfonçons des portes ouvertes, ... mais le développement de projets ENR dépend avant tout des ressources naturelles disponibles localement et des opportunités foncières. Une région plus ventée qu'ensoleillée, un cours d'eau déjà équipé d'un seuil non utilisé, une plaine sans habitation à moins de 1km, une friche industrielle, un terrain vague ou dépôt sauvage, une ancienne décharge, un terrain communal inexploité, ... les opportunités pour accélérer sont présentes sous vos yeux.



... mais savoir comment le faire c'est mieux !!

Nouvergies porte l'idée que chaque territoire dispose d'un potentiel de production d'électricité verte et que chacun doit prendre sa part de responsabilité pour répondre à l'urgence environnementale.

Certains élus ont connu en 2005 la

mise en place des ZDE : Zones de Développement Éolien, abrogées en 2013 et force est de constater que les Zones dites désormais « d'Accélération » ne seront qu'une remise au goût du jour de ce travail de coordination territoriale déjà engagé. Ainsi chaque élu pourra ou devra désormais contribuer au plan départemental régi par un préfet ou sous-préfet, dédié à ce programme énergétique et qui répondra, souhaitons-le, à une obligation de résultat. Si tel n'était pas le cas, nous ne pourrions que constater que la poursuite de cette accélération, déjà bien entamée, dépend plus de la ténacité des opérateurs que d'un onzième cadre réglementaire. Soyons optimistes, celui-ci sera le bon !!



La Serve

Produire de l'énergie c'est bien, la transporter c'est indispensable... Or, notre capacité à raccorder les centrales de production d'énergie au réseau Enedis et RTE est très limitée à court terme car nos infrastructures de transport sont en grande partie saturées. Le premier décret de la loi s'est ainsi axé en priorité sur une accélération du déploiement de nouveaux réseaux, préambule indispensable sauf à repenser notre système énergétique d'une façon encore plus décentralisée. Nouvergies s'est penchée sur la question et propose à chaque commune de France, des centrales solaires au sol de 990KW répondant aux besoins de la consommation d'environ 300 habitants.



Crédit photo : ILEK

... et avec les élus locaux !!

Constatant désormais la fulgurance de notre accélération collective, il ne manquait plus qu'à décrédibiliser l'idée que les élus locaux devaient, en responsabilité, être au cœur de cette machine à produire des électrons verts. Le corps législatif ambitionne de renforcer localement les démarches d'études et de décisions beaucoup plus « citoyennes » sans apporter les outils, les informations objectives et les compétences territoriales. Allons-nous passer par des référendums locaux alors que les maires et leurs conseillers sont en droit de décider. Nos démarches déjà très concertées, portées souvent par les élus et les opérateurs ENR sont de plus en plus complexes face à la défiance de certaines minorités refusant toute évolution de notre système énergétique. Chez Nouvergies nous sommes convaincus que les élus locaux des communes seront les plus affutés pour porter et décider des zones d'exclusion ou celles propices, à l'accélération.

Nous défendons depuis 20 ans l'idée que la position des élus doit être au cœur des préoccupations et des décisions des services de l'état en matière d'aménagement énergétique et que chaque préfet devra considérer demain autant la position et le choix des élus que celle de ses services en charge de l'instruction des dossiers.

ACCUEILLIR UN PARC EOLIEN OU SOLAIRE APPORTE DE NOMBREUX BENEFICES AUX COLLECTIVITES LOCALES

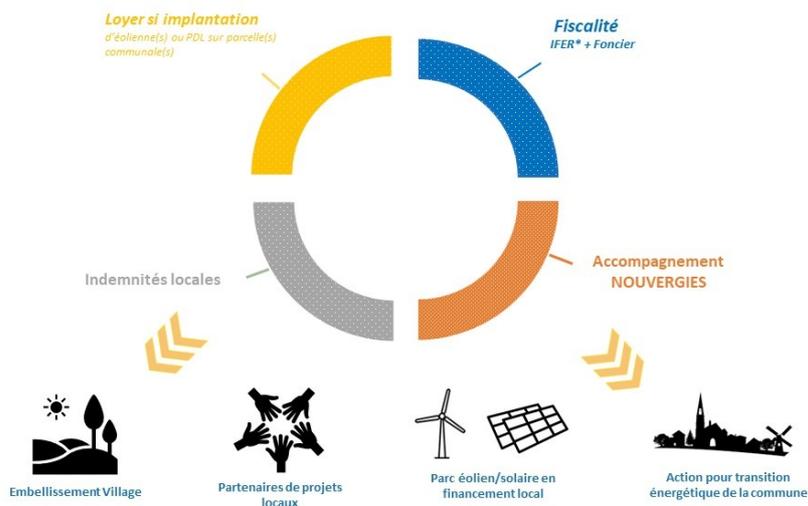
Nouvergies est un partenaire expert, fiable, à taille humaine, qui met en place des installations de qualité, respectueuses de l'environnement et des contraintes locales. Nous mettons en œuvre des projets et créons de la valeur ajoutée pour les collectivités et les citoyens.

Notre ancrage dans les territoires renforce notre capacité à travailler avec les municipalités et les autorités locales car nous partageons des exigences communes de conformité, d'éthique et de sécurité. En outre, nous associons systématiquement les riverains à chaque étape importante du projet pour les informer mais surtout leur permettre de comprendre la réalité des enjeux de nos projets.

Nos priorités :

- Parce que chaque territoire est unique, nous développons des projets prenant en compte les attentes locales en matière de concertation avec les élus et en accord avec les objectifs territoriaux.
- Chaque projet est pris en charge par une équipe réduite qui encourage le partage d'idées, organise des rencontres régulières avec les citoyens et cultive la transparence à tous les niveaux.
- Les emplois locaux peuvent être soutenus en coopération avec des entreprises régionales au cours de la planification, de la construction et de l'exploitation. L'objectif de Nouvergies est de prioriser la création de valeur locale.

Retombées locales et fiscales



ET SI ON PARLAIT D'AGRIVOLTAISME ?

Installer des panneaux solaires sur des pâtures, au milieu d'un élevage, peut sembler simple mais parvenir à

Quelle que soit l'activité agricole prise en considération, la recherche constante du meilleur équilibre, dans

une bonne interaction entre production solaire et production agricole est beaucoup plus compliqué qu'il n'y paraît : la conception de la centrale photovoltaïque, les conditions climatiques : apport d'eau et de lumière et le type de d'agriculture sont autant de facteurs qui détermineront la viabilité du projet.



une logique de gagnant-gagnant, reste au cœur de chaque projet :

- Bénéficier d'un revenu locatif d'appoint non négligeable pour les agriculteurs,
- Optimiser les cultures et augmenter le rendement des parcelles avec une protection plus forte contre les aléas climatiques,
- Préserver le bien-être animal en protégeant les animaux contre le soleil ou certains prédateurs.

Nouvergies s'engage à respecter l'activité principale des exploitations concernées. De nombreuses communes sont propriétaires de terrains agricoles donnés à bail,... et si nous faisons un projet ensemble ?

[Contactez-nous](#) pour en savoir plus.

« MA PETITE CENTRALE AU SOL » UN NOUVEL OUTIL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL



Vous voulez participer à la transition écologique, vous avez un terrain de minimum 1 hectare inutilisé et non intégré dans une exploitation agricole (friche, terrain agricole non exploité, terrain communal en reconversion, ...) ? Vous souhaitez le valoriser et bénéficier d'un revenu locatif et de taxes complémentaires, vous souhaitez aller vers une démarche de territoire à énergie positive ? Contribuez au déploiement de « ma petite centrale au sol » !

Petites mais efficaces, avec une emprise au sol d'environ 1 hectare, elles peuvent produire presque 1 MW et présentent plusieurs avantages :

- Une instruction rapide qui ne nécessite pas d'étude environnementale et pas de permis de construire. Une simple Déclaration Préalable suffit.
- Un raccordement simple directement sur le réseau de distribution
- Des revenus complémentaires pour la mise à disposition du terrain mais également grâce aux taxes perçues (IFER).

« *Ma petite centrale au sol* » c'est la petite graine de la transition écologique, une implantation dans chaque commune de France pour accompagner localement l'augmentation de nos consommations électriques (chauffage, eau chaude, transports,..) et la réduction de nos consommations de gaz.

[Contactez-nous](#) pour en savoir plus.

ET LA CONCERTATION ?

Afin que chaque projet soit accepté et intégré dans son environnement, Nouvergies a fait le choix de mettre l'écoute et le dialogue au cœur de sa démarche de concertation afin de parvenir à un développement harmonieux du territoire. Ce n'est qu'avec l'appui de chacun que nous pourrons relever ensemble le défi de la transition énergétique.



Nouvergies a développé des outils de communication adaptés :

- Étude de perception pour créer vos zones d'accélération en 6 semaines et visite de sites en exploitation avec les élus,
- Formation des jeunes publics au développement des projets énergétiques de territoire : interventions dans les écoles, visites faune & flore avec les bureaux d'études, visites de centrales en exploitation, sensibilisation à la protection et au partage des ressources (notamment l'eau),
- Permanences publiques pour décrypter le vrai du faux des enjeux environnementaux et paysagers des projets de production ENR,
- Financement participatif ouvert aux citoyens de la commune et des communes voisines pendant les étapes de développement,
- Atelier Fresque du climat pour les élus et les citoyens,
- Mise en place d'abonnements de fourniture d'électricité (avec nos partenaires) bénéficiant d'un crédit énergie pour la commune et les citoyens,
- Lettres d'information à chaque stade des projets,
- Site internet dédié au projet.

En résumé, Nouvergies informe, consulte, concerte et co-construit.

PAROLE D'ÉLU

Le projet comporte l'installation de six éoliennes qui seront implantées sur l'extrémité de la commune à environ 700 mètres des habitations avec toutes les mesures réglementaires. Le choix de la société NOUVERGIES a été fait par mon prédécesseur, moi-même en qualité de 1er Adjoint et les membres du conseil municipal.

Nous avons toujours entretenu de bonnes relations avec les interlocuteurs de la société NOUVERGIES et avec Monsieur HERBUVAUX qui finalise ce projet.

Alain Sgard, maire de Ligny les Aire



EN EXPLOITATION



7
centrales
hydroélectriques



3
parcs éoliens



3
parcs
photovoltaïques

EN CONSTRUCTION



3
parcs éoliens

1
parc photovoltaïque

EN DEVELOPPEMENT



15
parcs éoliens

2
parcs photovoltaïques

**VOUS AVEZ UN PROJET
SUR NOTRE
TERRITOIRE,
CONTACTEZ-NOUS**



**NOUVERGIE S'ÉTOFFE ET
DÉVELOPPE SES ÉQUIPES
D'EXPERTS, VOICI VOS
PRINCIPAUX CONTACTS :**

Direction générale :

clement.mabire@nouvergies.com

Direction hydroélectricité :

nicolas.potet@nouvergies.com

Direction photovoltaïque :

christelle.madeleine@nouvergies.com

Direction éolien :

yann.thebault@nouvergies.com

**Communication et relations
avec les territoires :**

regis.collon@nouvergies.com